

COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION ORDINAIRE

Du Vendredi 15 décembre 2017

Présents : Mrs Dominique Bonjour, Michel Rambaud, Jean-luc Boudouard, Ludovic Disdier, Jean-François Estachy, Pierre Guillemain, Nicolas Aubin,

Absents : 4, Madame Marie José Garnier, Mrs Philippe Estachy, Thierry Rosati, Gérard Perier

1. Approbation à l'unanimité du compte-rendu du conseil municipal du 20 octobre 2017,
2. Procès-verbal de mise à disposition des biens affectables à la compétence assainissement et transfert de l'actif passif de celle-ci, de la commune vers la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val D'Avance, *Délibération pour à l'unanimité*
3. Convention de mise à disposition d'un agent communal vers la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'avance dans le cadre de l'exercice de la compétence assainissement, *délibération 6 voix pour une contre*
4. Pour une dotation d'un fond de concours de la commune vers la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance pour le transfert de la compétence assainissement, *délibération : Oui 5 voix pour 2 contre*
5. Transfert des emprunts, liés à l'assainissement, à la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance, *délibération pour à l'unanimité*
6. Clôture et transfert de l'activité assainissement au 31 décembre 2017, *Délibération pour à l'unanimité*
7. Approbation du zonage d'assainissement de la commune, *délibération pour à l'unanimité*
8. Acceptation des nouveaux statuts de la Communauté de Communes, *délibération pour à l'unanimité*
9. Autorisation au maire de signer la convention de déneigement avec le Conseil Départemental, *délibération pour à l'unanimité*
10. Autorisation au maire de signer la convention du droit d'eau pour les habitations des quartiers Aubrias et des Basses Aubrias 1l/s pour les 5 familles soit 12 l/mn par famille, *délibération pour à l'unanimité*
11. Le maire informe le Conseil que l'inspectrice de l'éducation nationale l'avait prévenu qu'une classe du RPI Avançon, Saint Etienne le Laus, Valserrès serait supprimée à la rentrée de septembre 2018. Le maire se propose d'écrire à madame l'inspectrice pour d'abord défendre les 4 classes et ensuite défendre les 2 classes de Saint Etienne, mais également de rencontrer les autorités politiques et de la Préfecture.

12. Gestion du personnel,

Prolongation du contrat d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité, *délibération pour à l'unanimité.*

Madame Bonnefont devrait reprendre le 2 janvier mais son médecin ne s'est pas prononcé sur les conditions possibles, donc il va falloir demander l'avis d'un médecin expert agréer.

A la demande d'un conseiller le maire informe le conseil sur les primes de fin d'année.

13. Questions diverses.

Suite à l'enquête publique concernant la servitude radio électrique demandée par Météo-France il convient de prendre une délibération pour acter cette servitude, *délibération pour à l'unanimité.*

Confirmation à l'unanimité que la cuisine de la salle polyvalente ne peut pas être ouverte aux personnes louant la salle.

Information : le repas partagé avec l'Hôtellerie du Laus aura lieu le 13 janvier, le maire demande l'autorisation d'offrir au nom de la commune, le dessert (galette des rois), autorisation accordée.

Monsieur Faoux prenant sa retraite et n'ayant pas de repreneur il demande un changement de destination de son atelier (Gîte), la décision est reportée pour demande au service instructeur de la Communauté de Commune les possibilités.

Fin de séance 23h30

Le secrétaire
Michel Rambaud

Le Maire
D. Bonjour

